

Construire et mettre en œuvre une politique de responsabilité sociale (RSE) dans les musiques actuelles

Le secteur des musiques actuelles à l'image de la société, est en pleine mutation et tend à questionner et faire évoluer ses pratiques, que ce soit au sein des structures, dans leurs programmations musicales, mais également vis-à-vis des publics.

Faire un état des lieux, construire une politique de responsabilité sociale, bienveillante, ouverte et responsable en luttant contre les discriminations, favorisant la parité, la diversité et l'inclusion, est un enjeu nécessaire dans la création de l'industrie musicale de demain.

Construire et mettre en œuvre une politique de responsabilité sociale au sein de sa structure permet à la fois d'être en adéquation avec les enjeux sociétaux actuels, de renforcer l'image et la réputation de sa structure mais aussi d'acquérir de nouveaux partenaires d'affaire qui partagent les mêmes valeurs.

Objectifs pédagogiques



- ° Définir ce qu'est la RSE ;
- ° Définir et élaborer une stratégie de ressources humaines responsable ;
- ° Construire une politique d'inclusion et diversité au sein d'une structure ;
- ° Identifier les statuts juridiques des différent·e·s collaborateur·trice·s ;
- ° Favoriser et valoriser les diversités sur scène et au sein des publics ;
- ° Diversifier son offre culturelle ;
- ° Concevoir des actions participant à la structuration des filières professionnelles ;

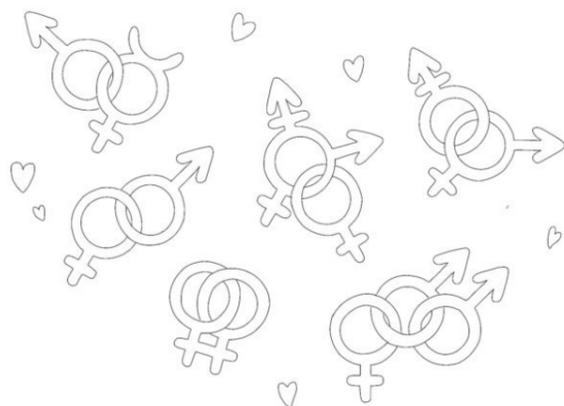
Nos formateur·ices

Marion Delpech, co-fondatrice d'ACT RIGHT
Cindie Le Disez, co-fondatrice d'ACT RIGHT



Public et prérequis

Employeur·euse·s et/ou acteur·ice·s du secteur des musiques actuelles.
Cette formation vise à leur permettre la mise en place d'une stratégie de ressources humaines responsable au sein de leur structure et mettre en avant les diversités artistiques dans leur programmation.



Programme détaillé

• Définir ce qu'est la RSE

Définition du concept ;
Le cadre légal en France ;
Les avantages ;

• Définir et élaborer une stratégie de ressources humaines responsable

Construire une politique de diversité et inclusion au sein d'une structure ;
Identifier les statuts juridiques des différent·e·s collaborateur·ice·s ;

Matin – Formation théorique

• Favoriser les diversités sur scène et au sein des publics

Diversifier son offre culturelle ;
Encourager la diversité au sein des publics ;

• Concevoir des actions participant à la structuration des filières professionnelles

Travail inversé sur les possibilités d'actions ;
Préparer un plan d'actions à mettre en place.

Après-midi – Formation et animation d'un atelier

Méthodes et supports

Il est essentiel pour nos formateur·ice·s de poser, au début de chaque session, un cadre de bienveillance au sein de la formation. Iels veillent à animer les sessions selon une approche objective, humble et sans jugements, en utilisant des outils ludiques et participatifs afin d'appliquer les apprenant·e·s, que nous considérons comme les co-constructeur·ice·s de leur formation.

La stratégie adoptée par l'association ACT RIGHT s'axe autour de 3 notions, qui permettent à chacun·e de développer ses connaissances et son écoute au fur et à mesure de la journée de formation : définir, comprendre, prévenir.

Définir

- Les notions de RSE, inclusion, diversité, discrimination,
- Le cadre de travail ;
- Le cadre légal.

Concevoir

- Un état des lieux
- Une politique de diversité et d'inclusion

Agir

- Diversifier son offre culturelle ;
- Encourager la diversité au sein des publics.



L'association ACT RIGHT diversifie les méthodes d'apprentissage et les supports.

Dès que possible, nous mettons les stagiaires en petits groupes pour un échange et créons des mises en situation et des études de cas.

Supports et ressources fournis aux stagiaires

Un dossier contenant des outils pédagogiques est remis aux stagiaires en mains propres en début de formation. Les apprenant·e·s reçoivent également en fin de session un document ressource afin de disposer de l'intégralité des contenus et informations.

Faire des événements festifs et musicaux des espaces plus safe, paritaires, mixtes, inclusifs et respectueux de l'environnement

Tarifs et inscriptions

Tarif normal :

- 450€ par apprenant·e dès le·la premier·e apprenant·e si prise en charge OPCO.
- 250€ par apprenant·e dès le·la premier·e apprenant·e si prise en charge individuelle.

Tarif adhérent·e Technopol :

- 400€ par apprenant·e si prise en charge OPCO. Dans ce cas, merci de nous faire parvenir l'attestation d'adhésion au moment de l'inscription.
- 220€ par apprenant·e si prise en charge individuelle.

Tarif solidaire (pour les structures de moins d'un an et dont le CA est inférieur à 25 000€ pour l'année précédente) :

- 200€ par apprenant·e dès le·la premier·e apprenant·e (prise en charge OPCO possible)

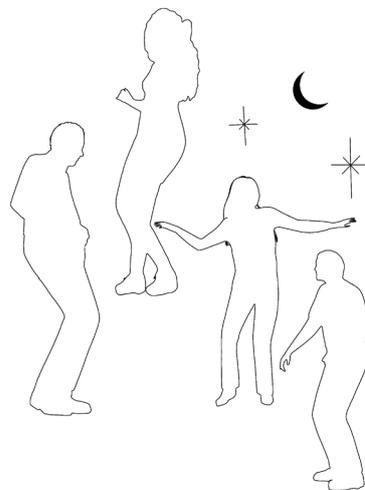
Tarif équipe (à partir de 8 apprenant·e·s) :

- 2000€ - Jusqu'à 20 apprenant·e·s (prise en charge OPCO possible)

Lieu et horaires

Le lieu de formation est adaptable aux contraintes géographiques du groupes d'apprenant·e·s.

Horaires : 9h30 - 18h30. Ces horaires ne sont pas adaptables, ni modulables, et **le suivi de la formation dans son intégralité est indispensable pour obtenir l'attestation de formation** délivrée par la responsable formation.



Cette formation est sur mesure ou individuelle

A la demande d'une entreprise, d'un réseau, d'une collectivité, voire d'un ensemble de structures, elle peut être réalisée partout en France et adaptée à la réalité des participant·e·s, voire d'un·e participant·e, dans ses objectifs, ou dans ses contenus.

Pour tout besoin spécifique en matière de handicap, nous vous invitons à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

Infos : hello@actright.best